

TABLEAU 2.2 DÉPENSES DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE/GARDERIE AU 31 MARS 2023

| | |
|--|-----------------------|
| Maternelle ^a | 95 604 610 \$ |
| Garderies réglementées (selon le Tableau 2.1) | 196 148 450 \$ |
| Délivrance des permis et inspections, curriculum et administration | 56 749 730 \$ |
| Total des dépenses en EAJE^b | 348 502 790 \$ |
| Estimation des dépenses totales du budget provincial | 11 551 022 000 \$ |
| L'EPE en % du budget provincial^c | 3 % |

^a Estimation des dépenses pour la maternelle basée sur les dépenses opérationnelles totales des écoles du budget principal de mars 2023 (moins le développement de la petite enfance) 1 396 674 000/effectif total des élèves en date du 1^{er} octobre 2022, 102 934 élèves = dépenses de 13 569 \$ par élève; Nouveau-Brunswick. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. *Statistiques sommaires, Tableau 4. Effectif scolaire par district scolaire selon l'année d'études au 1^{er} octobre 2022*. En ligne : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/StatisticalReports-RapportsStatistiques/statistiques-sommaires-2022-2023.pdf>

^b Les programmes de garderie des Premières nations sont financés par le gouvernement fédéral : le gouvernement provincial ne finance aucun service de garde des Premières nations. Santé Canada. *Programme d'aide préscolaire aux Premières nations—Guide des normes*. En ligne : https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1582215017700/1582215088300#nouveau_brunswick

^c Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Budget principal 2023–2024*. En ligne : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/Budget/2023-2024/main-estimates-2023-2024-budget-principal.pdf>

